

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 25 JUIN 2019

Le Conseil d'Administration du Lycée La Coudoulière se réunit en séance ordinaire le 25/06/2019.

- Membres inscrits : 27
- Membres présents : 14
- Membres excusés : 3
- Membres absents : 10

Président de séance	Jean-Philippe TOUJAS	Proviseur
Secrétaire de séance	Claire GARCIA	Professeure

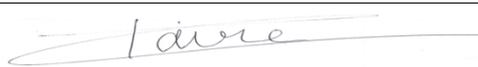
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUI 2019

sous la présidence de Monsieur TOUJAS, Proviseur du Lycée

		Présent	Absents	Excusés	
REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :					
- Chef d'établissement : M. TOUJAS Jean-Philippe		X			
- Adjoint chef d'établissement : M. PRINCIPIANO		X			
- Chef des travaux : M. STARON		X			
- Gestionnaire : M^{me} BEAUMONT		X			
PERSONNALITÉS :					
- de la collectivité de rattachement Région PACA	Hélène RIGAL		X		
	Jean-Pierre COLIN/M. GHARBI		X		
- de TPM:	Fabiola CASAGRANDE		X		
	Suppléante : Sylvie MAHIEU				
- de la Commune Siège, Six-Fours :	Dominique ANTONINI	X			
- qualifiée :	Régine AGUILLON				
	Jean-Louis ANTONINI	X			
PROFESSEURS					
	Sandrine BARBERO	X			
	Marielle DURAND			X	
	Saphyra SAID	X			
	Matthieu BLONDY	X			
	Muriel SANTINACCI	X			
	Vanessa CAMPANILE			X	
	Claire GARCIA	X			
	Suppléants :	Sophie BARRA			
		Laurence FRATCZAK			
		Iris FERANDI			
		Laetitia OUCHERIF			
Marjorie OCCELLI					
	Arnaud MONTFORT				
	Alisson CARVAT				
AGENTS TOS					
Suppléants :					
Parents d'élèves					
	Isabelle BOUIS	X			
	Fabrice BOREL		X		
	Beatrice AVOSSA		X		
	Morgane PARDOSSI	X			
	Jessica GACHOTTE		X		
Suppléants :	Marina DELPLANQUE				
	Patricia PARAY				
	Louise GOMEZ				
	Isabelle DEVILLERS				
	Christophe CIRAVEGNA				
- élèves :	Arthur FLAGET	X			
	Salah CHABOUHA		X		
	Melissa ABOUDOU		X		
	Maria SAIHY		X		
	Paul COQUET		X		
	Suppléants :	Clarence M'BAYE			
		Louis GUYOT			
		Laura BOSCO			
Marine CARPENTIER					
	Quentin BASSERY				

Chapitre	Nature des questions traitées	Nb de pages	Observations éventuelles de M. l'Inspecteur d'Académie ou de M. le Recteur	Page
1	Validation de PV du CA du 1 avril 2019	1		4
2	Calendrier prévisionnel 2019-2020	1		4
3	Evolution carte de formation OSEC	1		5
4	Ventilation AED 2019-2020	1		5
5	Règlement intérieur	1		6
6	Bilan vie scolaire	2		6-7
7	Bilan pédagogique E3D	2		7
8	Projet MOVE 3 - ERASMUS	1		8
9	DBM	1		8
10	Crédit pédagogiques globalisés	2		8
11	Projet INES	1		8
12	Convention et avenant BTS Coiffure	1		10
13	Convention BP Coiffure	1		10
14	Convention Opéra	1		10
15	Contrat EBP	1		11
16	Convention ADE	1		11
17	Questions diverses : 1) Bilan CESC 2) Désherbage CDI	1		12
	ANNEXE 1 : Calendrier prévisionnel 2019-2020 ANNEXE 2 : Règlement intérieur ANNEXE 3 : Bilan Vie Scolaire ANNEXE 4 : Bilan E3D	37		13-41
TOTAL nombre de pages :		41		

Six-Fours-Les-Plages le 25/06/2019

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du secrétaire de séance</i>
	

Chapitre :1 Approbation PV du CA du 1 avril 2019

le PV du conseil d'administration du 1 avril 2019 est approuvé à l'unanimité

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Actes N° :

Chapitre :2 Calendrier prévisionnel 2019-2020

M. Toujas présente le calendrier de l'année scolaire 2019/2020.

L'année scolaire sera découpée en 3 périodes de 11 semaines. Le troisième trimestre qui compte le mois de juin est effectivement réduit car le lycée est centre d'examen.

Le premier trimestre s'arrêtera le 30 novembre 2019, le deuxième s'arrêtera le 8 mars 2020 et le dernier s'arrêtera le 30 juin.

Monsieur Toujas ajoute que certains parents se sont plaints d'une fin des cours le 29 mai ; il explique que comme le lycée est centre d'examen, il est difficile d'assurer les cours après cette date. Il rappelle que les classes de terminale ont eu 15 jours de révision et que la plupart des élèves du lycée ont des stages au mois de juin.

Il y aura aussi cinq conseils d'administration positionnés de la même manière que cette année.

Le planning de rentrée reste inchangé. La prérentrée des professeurs aura lieu le 30 août tandis que celle des élèves débutera à partir du 02 septembre.

Secondes	Lundi 02/09/19
Premières et Terminales	Mardi 03/09/19

L'établissement atteindra son effectif total à partir du jeudi 05 septembre.

Les emplois du temps définitifs des classes seront officiels à partir du 09 septembre, date de départ en stage des premières classes.

La première rencontre parents-professeurs aura lieu le 19 septembre à 17h.

La remise des bulletins du premier trimestre se déroulera le 19 décembre tandis que la journée portes ouvertes du lycée auront lieu le 29 mars.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Actes N° : 50

Chapitre: 3 Evolution OSEC

Le lycée doit se tourner vers les métiers de la mer selon M. Toujas.

Une première demande concerne la section mécatronique en partenariat avec l'armée qui se trouve actuellement au lycée Langevin et qui pourrait venir à la Coudoulière.

Une deuxième demande concerne la maintenance des équipements industriels qui se situe au lycée Langevin et qui, pour des raisons de locaux, pourrait venir à la Coudoulière dans le cas d'une fermeture de la section de véhicule particulier.

M. le proviseur demande qu'une décision soit enfin prise par Madame Le Recteur au sujet de la filière VP qui est laissée à l'abandon (pas de budget, recrutement de contractuel).

La troisième demande concerne le baccalauréat professionnel coiffure qui compterait 20 élèves et ramènerait l'effectif de la classe de CAP de 30 à 20 élèves.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Actes N°: 62

Chapitre : 4 Ventilation AED 2019-2020

Le lycée a obtenu la même ventilation en assistant d'éducation que l'année dernière, soit 11,08 temps plein et cela malgré la motion votée en CA.

Les postes d'AED sont en cours de recrutement. Mme Merelle insiste sur le fait que les profils sont cette année très intéressants et mixtes.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° : 49

Chapitre : 5 Règlement intérieur

M. Toujas remercie Mme Merelle car son travail a permis une considérable évolution du règlement intérieur. Celle-ci a travaillé en collaboration avec les élèves du CVL et plusieurs enseignants.

La simplification du règlement intérieur a nécessité un travail qui a débuté janvier 2019 et s'est terminé en juin 2019, avec une réunion tous les quinze jours sur la pause méridienne.

Le nouveau règlement compte 5 pages au lieu de 11 avec en première partie un tableau récapitulatif sur les droits et les devoirs réclamés par les élèves du CVL.

Mme Merelle insiste sur le fait qu'il s'agit d'une réflexion commune entre élèves, professeurs et membres de la communauté éducative. Elle rappelle que les règles sur les tenues vestimentaires votées l'année dernière ont été conservées.

Vote : Pour : **UNANIMITE** Contre : Abstention :

Acte N° : 52

Chapitre : 6 Bilan vie scolaire

Le bilan de vie scolaire est très satisfaisant, il y a eu une évolution positive grâce à l'investissement de l'ensemble des CPE et des assistants d'éducation.

Le climat scolaire a pu être amélioré avec l'heure d'étude obligatoire pour les internes de 19h50 à 20h50, avec la décoration de la salle télé en partenariat avec l'association « Agir » de Six Fours les Plages ainsi que le bal des internes. Les élèves ont pu participer à des ateliers de confection des décors pour cette occasion.

Cette année, les élèves méritants de chaque classe ont été invités sur l'île des Embiez toute une journée, ils ont reçu une carte cadeau pour les récompenser de tous les efforts fournis. Des élèves méritants ont aussi pu assister aux essais du grand prix de F1.

Le taux d'absentéisme est quant à lui en légère augmentation par rapport à l'année dernière puisqu'il atteint les 12,68%, avec un pic au mois de mai de 24%.

Afin de lutter contre l'absentéisme, un groupe de lutte contre le décrochage scolaire a été mis en place. Il est présidé par M. Principiano. Les membres de ce groupe sont les trois CPE ainsi que l'infirmière et la Copsy.

L'outil « Cohorte » permet quant à lui d'avoir un suivi de l'élève qui quitte l'établissement.

Mme Merelle tient à ajouter une note positive à ce bilan, les exclusions de cours sont en baisse constante. Il y a eu une forte augmentation des travaux d'intérêts généraux qui passent de 18 à 46 en une année. Les exclusions inclusions sont en augmentation.

Dix élèves ont été mis en mesure conservatoire cette année. Quatorze conseils de disciplines ont été fait avec neuf exclusions définitives.

Vote : Pour : **UNANIMITE** Contre : Abstention :

Acte N° :

Chapitre :7 Bilan pédagogique E3D

Le lycée a obtenu en un an la labellisation E3D niveau 2. M. Toujas tient à souligner la qualité du travail de l'équipe qui pilote le projet et à remercier Mme Ciravegna et Mme Carvat de leur professionnalisme et de leur investissement.

« **Protégeons ce que l'on a appris à aimer** » est le slogan de ce bilan.

Cette labellisation n'est pas qu'écologique, c'est un travail transversal et pluridisciplinaire.

La semaine de la mer a été un véritable succès, les élèves et les professeurs ont pu voir des expositions et des animations sur le thème de la mer. Il y a eu le nettoyage de la plage et surtout le défilé des élèves de MODE et de MN. Le nombre d'élèves investis dans ce projet est de 297. La sécurité sera à améliorer l'année prochaine car le défilé a été victime de son succès.

Le lycée a reçu un diplôme lié au projet Calypso mené par M.Biancotto et la classe de 1MN.

Des projets de solidarité ont été réalisés comme le Téléthon, la collecte de denrées, les coiffeurs du cœur, le spectacle pour l'espoir.

Le projet de Mme Ferrandi avec l'association « La cours des miracles » a permis à nos élèves de T Esthétique d'aller maquiller des enfants lors de Mardi Gras dans le service pédiatrique de l'hôpital Sainte Musse.

L'école ouverte a été un projet qualifiant pour un nombre important d'élèves. Le passage de permis côtier et hauturier rendra plus simple l'accession à un emploi ou un stage, notamment pour la filière maintenance nautique. Une qualification de plongée niveau 1 sera proposée aux élèves intéressés ; elle coûtera 50 euros. Le partenariat avec la SNSM fonctionne très bien et a des remontées nationales.

La pause de ruches au dessus du bâtiment F s'avère être un pas de plus vers cette labellisation E3D à un niveau supérieur.

Le lycée a été omniprésent dans la presse cette année, ce qui nous permet de rayonner dans l'académie de Nicemalgré l'isolement géographique. Le rectorat a souligné cette évolution.

Vote : Pour : **UNANIMITE** Contre : Abstention :

Acte N° :

Chapitre :8 Projet MOVE 3 - ERASMUS

Le projet ERASMUS est mené par M. Errigo, Mme Garraud et M. Bertorello. Il concernerait 16 élèves en bac pro Esthétique. Les élèves partiraient 15 jours en Irlande afin de réaliser un stage. L'organisme pourrait aussi trouver des stages aux élèves de maintenance nautique. Un professeur partirait durant la première semaine et un autre durant la deuxième semaine.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° : 51

Chapitre : 9 DBM pour information

Prise en compte de subvention spécifiques allouées par le conseil Régional par l'état ainsi que des recettes diverses.

Chapitre : 10 Crédits pédagogiques globalisés

La proposition telle que modifiée comme ci-dessous par les membres du CA été validée.

Désignation	Montant
Photocopies	1 351,35 €
TICE	3 293,15 €
Education artistique	2 817,50 €
Remboursement des frais de stage	3 000 €

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° : 47

Chapitre : 11 Projets INES

- Les salins d'Hyères :
Afin de réaliser cette sortie, 1278 euros ont été demandés à la région et l'établissement participera à hauteur de 300 euros

<u>Vote</u> : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 53
--	----------------------------

- Création et animation en langues :
Deux opérations seront menées. Afin de réaliser ces animations, 1050 euros ont été demandés à la région et l'établissement participera à hauteur de 400 euros.

<u>Vote</u> : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 59
--	----------------------------

- Teinture textile naturel :
Pour réaliser cette sortie, 1040 euros ont été demandés à la région et l'établissement participera à hauteur de 300 euros

<u>Vote</u> : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 60
--	----------------------------

- Projet environnement avec l'association ADE :
Pour réaliser ce projet, 1000 euros ont été demandés à la région et l'établissement participera à hauteur de 450 euros.

<u>Vote</u> : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 54
--	----------------------------

- Projet mené par Mme Jean-Pierre :
Pour réaliser ce projet, 1440 euros ont été demandés à la région et l'établissement participera à hauteur de 360 euros.

<u>Vote</u> : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 48
--	----------------------------

- Cirque :
Pour réaliser ce projet, 2030 euros ont été demandés à la région et l'établissement participera à hauteur de 360 euros.

<u>Vote</u> : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :	<u>Acte N°</u> : 55
--	----------------------------

Chapitre : 12 Convention et avenant BTS Coiffure

Cette convention UFA nous lie avec le CFA RAN pour les formations en apprentissage du BTS Coiffure.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° : 56

Chapitre : 13 Convention BP Coiffure

Cette convention UFA nous lie avec le CFA RAN pour les formations en apprentissage du BTS Coiffure.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° :

Chapitre : 14 Convention Opéra

La convention opéra est une convention de sécurité, d'assurance et de responsabilité. Elle permettra aux élèves d'être couverts lorsqu'ils vont assister à des événements là-bas ou aux élèves d'esthétique lorsqu'ils vont maquiller des acteurs. Le lycée a la charge de souscrire une assurance responsabilité civile spécifique pour cette action.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° :61

Chapitre : 15 Contrat EBP

Mme Saïd nous explique que EBP est un logiciel essentiel à la filière GA. Il sert à établir des plans de financement ainsi que la coloration comptable. Le contrat est d'environ 500 euros.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° :58

Chapitre : 16 Convention ADE

La convention ADE a été votée à l'unanimité. Elle permettra d'aller vers la labellisation E3D niveau 3. Elle permettra de mettre en place six interventions ainsi que des conférences interactives ; le financement est estimé à environ 400 euros, ce qui est inclus dans le crédit globalisé d'éducation artistique.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° :63

Chapitre : 17 Questions diverses

a) Bilan CESC :

Le bilan présenté par M.Principiano est très positif et recense les différentes actions menées au sein de l'établissement telles que les interventions sur la sexualité, sur la sécurité routière, sur le cyber harcèlement ainsi que sur l'utilisation d'internet.

La journée de démarche administrative a permis aux élèves qui souhaiteraient intégrer le monde du travail de considérer les démarches qu'ils auront à faire.

Les sorties scolaires comme la visite du tribunal et la journée à Monaco ont été bénéfiques aux élèves.

Les matinées citoyennes, la semaine de l'environnement, la commémoration du 11 novembre et la biblio thérapie sont autant d'activités diverses proposées aux élèves de l'établissement.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° :

b) Désherbage du CDI

Les manuels et les livres que nous n'utilisons plus seront envoyés au Cameroun par conteneur.

Vote : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Acte N° : 57

ANNEXE 1 : Calendrier prévisionnel 2019-2020



1 ^{er} Trimestre					2 ^{ème} Trimestre					3 ^{ème} Trimestre				
Août 2019	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020			
1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M			
2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J			
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V			
4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S			
5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D			
6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L			
7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M			
8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M			
9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J			
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V			
11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S			
12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D			
13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L			
14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M			
15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M			
16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J			
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V			
18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S			
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D			
20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L			
21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M			
22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M			
23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J			
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V			
25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S			
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D			
27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L			
28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M			
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M			
30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J			
31 S		31 J		31 M	31 V		31 M		31 D		31 V			

C.A. : Conseil d'administration , C.C. : Conseil de classe , P. Profs : Rencontre parents professeur individuelle, C. Appel : Commission d'appel, C. E. : Conseil d'enseignement, D. C. : Devoir Commun.
 C.E.S.C. : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté , C.V.L. : Conseil de la vie lycéenne , I.O. : Information à l'orientation , C. Péda. : Conseil pédagogique , C. Perm. : Commission Permanente

ANNEXE 2 : Règlement Intérieur

Le RÈGLEMENT INTÉRIEUR du Lycée Professionnel de La Coudoulière

(Conseil d'Administration du 25 juin 2019)

Le règlement intérieur précise les droits et les devoirs de **chacun des membres** de la collectivité scolaire. Son acceptation sans réserve conditionne la scolarité des élèves au lycée. Le présent règlement intérieur fonde sa légitimité juridique dans **les textes du Code de l'Éducation**.

Personnels, usagers et partenaires de l'Établissement sont tenus de le respecter et de le faire respecter.

Mes Droits	Mes Obligations
<ul style="list-style-type: none"> L'Éducation est un droit. J'ai le droit au respect de ma personne et de mon travail. Je peux suivre les cours dans de bonnes conditions d'écoute et dans une ambiance de classe sereine. J'ai le droit d'être protégé contre toute forme de violence et de discrimination. 	<ul style="list-style-type: none"> Je suis assidu(e) : tous les cours sont obligatoires. J'arrive à l'heure en cours et je dis bonjour aux adultes. Si je suis en retard ou si j'ai été absent, je passe au bureau de La Vie Scolaire quel que soit le moment de la journée. J'ai toujours avec moi mon carnet de correspondance : il est ma pièce d'identité pour entrer dans le lycée.
<ul style="list-style-type: none"> J'ai le droit d'utiliser mon téléphone portable, MP3, baladeurs, écouteurs et tout autre appareil de nouvelles technologies uniquement dans la cour du lycée pendant les récréations ou la pause méridienne. 	<ul style="list-style-type: none"> J'éteins mon téléphone portable et le range, avec les écouteurs, dans mon sac avant d'entrer en classe.
<ul style="list-style-type: none"> J'ai le droit de demander des explications complémentaires sur le contenu des cours à mes professeurs. J'ai le droit de solliciter un entretien particulier auprès d'un professeur. J'ai le droit de lui demander un rendez-vous pour mes parents par le biais du carnet de correspondance ou par PRONOTE. 	<ul style="list-style-type: none"> J'assiste à tous les contrôles et devoirs surveillés (prévus ou non). Je rends les devoirs dans les délais imposés. Je fais le travail qui m'est demandé d'un cours à l'autre. Lorsque je suis absent, je me mets au courant de la progression dans chaque matière : je dois rattraper le travail qui a été fait durant mon absence. <p>La réussite de la scolarité au lycée passe par un travail personnel régulier</p> <ul style="list-style-type: none"> J'apporte le matériel nécessaire pour travailler. Je porte une tenue adaptée au contexte scolaire et/ou professionnel.
<ul style="list-style-type: none"> Si je me trouve en difficultés (financière, scolaire, personnelle ou psychologique), je peux trouver une aide au sein du lycée auprès d'une personne ressource (CPE, assistante sociale, infirmière, professeur principal, psychologue de l'Éducation Nationale, enseignants) pour mener à bien mon projet scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Je respecte toutes les personnes et accepte leurs différences. Toute insulte à caractère sexiste, raciste, religieux ou homophobe sera sanctionnée.
<ul style="list-style-type: none"> Dans toutes mes démarches auprès du personnel enseignant et éducatif ou d'un membre de l'administration, je peux être assisté par un représentant élus des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Je ne bavarde pas en cours et ne perturbe pas le travail des autres élèves. Je me mets en condition de réussite, je participe activement, je soutiens mon attention. Je ne dois pas non plus gêner l'ambiance de la salle de permanence ou le CDI par un comportement inadapté.
<ul style="list-style-type: none"> Je peux être candidat aux différentes instances représentatives de l'établissement (délégué de classe, CVL, CA...). J'ai le droit d'organiser une réunion, une publication, une association, un affichage à condition d'avoir obtenu l'accord du Chef d'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Je ne mange pas et je ne bois pas dans les salles de cours et les couloirs. Je laisse propres et en bon état ma place en salle de classe, le CDI, la salle de permanence, les couloirs, les escaliers et la cour du lycée. J'ai un comportement calme et responsable dans les couloirs et les escaliers. Le respect des personnels chargés de l'entretien passe par celui des différents espaces de l'établissement. Si je suis élu délégué, je m'engage à en assumer les charges avec sérieux et assiduité.
<p>Tout élève est encouragé à s'investir dans les différentes activités du lycée.</p>	<p>Le non respect de ces Obligations peut à tout moment donner lieu à des punitions ou sanctions prévues au <u>Règlement Intérieur</u>.</p>

1 – Vie dans l'établissement

1A. Carnet de correspondance

Chaque élève doit être, **en permanence**, porteur de son carnet de correspondance. Il **doit le présenter systématiquement** aux surveillants et/ou personnel de l'accueil dès lors qu'il veut entrer dans l'établissement. Le carnet de correspondance est la pièce d'identité de l'élève. Il est aussi le lien entre la famille et l'établissement. En cas d'oubli ponctuel, l'élève doit se présenter à La Vie Scolaire afin d'obtenir un billet de circulation. En cas de perte, le carnet doit être racheté, auprès du service d'intendance, au tarif forfaitaire fixé en Conseil d'Administration.

1B. Horaires des cours et accès à l'établissement

L'entrée et la sortie des élèves se fait par la porte principale. Elle est soumise à l'autorisation préalable de l'Agent de loge. Pour les élèves, l'accès au lycée ne peut s'effectuer qu'entre les heures d'ouverture et de fermeture précisées ci – dessous. Les élèves en retard sont notés absents et doivent attendre l'heure suivante pour entrer en cours. Pendant les cours, le portail est fermé.

La journée comprend 10 séquences de 55 minutes. Le début et la fin des cours sont marqués par les sonneries aux heures suivantes :

PORTAIL et GARAGE « deux roues »		SONNERIES		COURS	
Ouverture	Fermeture	1 ^{ère}	2 ^{ème}	Début	Fin
7H30	8H	7H55	8H00	8H00	8H55
8H45	8H55	8H55	-	8H55	9H50
9H50	10H00	Récréation : 9H50 - 10H00 – 10H05		10H05	11H00
10H50	11H05	11H00	-	11H00	11H55
11H50	12H00	11H55	-	11H55	12H50
12H45	12H55	12H50	12H55	12H55	13H50
13H40	13H55	13H50	-	13H50	14H45
14H45	15H05	Récréation : 14H45 – 14H55 – 15H00		15H00	15H55
15H50	16H00	15H55	-	15H55	16H50
16H45	16H55	16H50	-	16H50	17H45
17H40	17H55	17H45	-	Fin des cours	

1C. Mouvements d'élèves

Les mouvements des élèves dans le Lycée se font librement, dans l'ordre et le calme. Les couloirs, passerelles et halls ne sont ni des espaces de repos ni des espaces de regroupement ; ils doivent être dégagés et autant que possible, silencieux.

Il est formellement interdit de stationner sur les passerelles.

Dès la 1^{ère} sonnerie, les élèves rejoignent leur salle de cours. Ils attendent leur professeur devant la salle et ne sont pas autorisés à y pénétrer en son absence.

1D. Tenue vestimentaire

Quelle que soit la filière dans laquelle ils se sont inscrits, les élèves d'un lycée professionnel vont se former à un métier, effectuer des périodes de formation en milieu professionnel et préparer un examen. La tenue vestimentaire fait partie intégrante des outils pédagogiques dont l'élève doit se munir pour suivre correctement ses cours et participer activement à sa formation. Ainsi, les sous-vêtements et nombrils apparents, les tenues de plage (short type hawaïen ou sport) ne sont pas acceptés.

Chaque élève doit se présenter dans un état d'hygiène corporelle correcte. La tenue vestimentaire doit être également propre, décente et non ostentatoire dans l'établissement, lors des PFMP, pendant les sorties scolaires ou les voyages pédagogiques.

Dans l'ensemble des locaux (hall, couloirs, classes et réfectoire), le port de tout couvre-chef est interdit.

Tout élève n'ayant pas une tenue adaptée sera renvoyé en salle de permanence le temps que nous puissions demander à ses responsables légaux d'apporter une tenue de rechange.

1E. Deux-roues et objets personnels

Les élèves doivent stationner leur deux-roues sur l'emplacement prévu à cet effet. Celui – ci n'est ouvert qu'aux interours et aux récréations. Le casque doit être ôté avant de franchir le portail et le moteur doit être coupé.

Le Lycée ne peut être tenu pour responsable des dégradations ou des vols concernant les deux-roues ou les objets personnels.

1F. Absences et retards

→ Absences :

Les représentants légaux des élèves sont responsables des manquements à l'obligation d'assiduité scolaire : ils sont prévenus de l'absence de leur enfant (SMS, appel téléphonique, PRONOTE).

Les familles et les élèves doivent prévenir téléphoniquement le Bureau de la Vie Scolaire dès la première heure de cours. En cas d'absence prévisible, les responsables de l'élève en informent préalablement le CPE par écrit, en précisant le motif.

Après une absence, les élèves doivent, à leur retour, en présenter la justification sur leur carnet de correspondance au Bureau de la Vie Scolaire. Le visa du Bureau de la Vie Scolaire vaut autorisation pour rentrer en cours. Aucun élève ne peut être accepté en classe s'il ne respecte pas cette procédure.

La répétition des absences conduit à un entretien avec la famille et peut entraîner une punition ou une sanction. L'élève peut être signalé à l'Inspection Académique.

Le paiement de la bourse est soumis au respect de l'assiduité scolaire.

Ces dispositions s'appliquent également aux Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

→ Retards :

Les retards nuisent à la scolarité des élèves et perturbent le déroulement des cours.

Les élèves arrivés en retard ne sont pas acceptés en cours : ils sont notés absents et ne peuvent entrer qu'à l'heure suivante.

Les élèves arrivés après la fermeture du portail attendent l'heure suivante pour entrer au lycée.

Tout retard est comptabilisé comme une absence et doit être justifiée via le carnet de correspondance.
La répétition des faits peut entraîner une punition ou une sanction.

1G. Utilisation des locaux, des matériels et des espaces extérieurs

Le respect du patrimoine mobilier et immobilier du lycée, ainsi que du travail des personnels qui l'entretiennent est impératif.
Le montant de toute dégradation ou destruction sera facturé à la famille.

La détention et la consommation d'alcool ou de stupéfiants ainsi que leur introduction dans l'établissement sont strictement interdites. Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte du lycée.

L'entrée dans les bâtiments du Lycée (hall, couloirs, salles, réfectoire, CDI) impose notamment le respect des règles suivantes :

- Extinction totale des appareils numériques et multimédia dans les locaux pédagogiques et éducatifs, à l'exception du matériel pédagogique fourni par l'établissement
- Le portable ne sera autorisé dans les locaux d'enseignement que dans le cadre **d'une activité pédagogique encadrée par un enseignant**
- Non utilisation des lecteurs audio et vidéo et rangement dans le sac
- Interdiction de consommation de boissons et de nourriture en dehors des lieux prévus pour la restauration

Tout élève contrevenant à ces règles pourra faire l'objet d'une punition scolaire ou d'une sanction disciplinaire.

L'utilisation des salles de cours suppose le respect des matériels et des outils de travail :

- un groupe d'élèves ne peut être laissé dans une salle **sans surveillance** directe d'un professeur ou d'un assistant d'éducation.
- le matériel mobilier ou immobilier mis à disposition doit être respecté.
- la propreté de la salle et des installations doit être respectée.
- en fin de cours, les tables et les chaises sont rangées, le matériel informatique et les lumières sont éteints, les portes d'accès sont fermées.

→ Sécurité :

Il est impératif de respecter le matériel et les consignes de sécurité.

Toute personne de l'établissement doit veiller à la sécurité de tous et de chacun. Toute situation dangereuse ou susceptible de l'être doit être signalée.

Les consignes de sécurité et d'évacuation sont affichées dans les salles de classes et les couloirs. **Tous les acteurs** de l'établissement doivent prendre connaissance de ces consignes.

Le bon fonctionnement du SSI (Système Sécurité Incendie) est primordial dans l'établissement ; il en va de la sécurité des personnes. Tout élève qui se rendra coupable de dégradation ou de déclenchement intempestif d'un organe lié à la sécurité (déclencheur manuel, détecteur de fumée, extincteur) s'expose à une sanction disciplinaire.

L'introduction de tout matériel ou objet dangereux est strictement interdite.

Toute personne ne faisant pas partie du personnel de l'établissement doit décliner son identité sur un registre à l'entrée.

Aucune personne étrangère au lycée ne peut y pénétrer sans autorisation préalable du chef d'établissement.

2 - Les Enseignements Professionnels et Sportifs

→ La Tenue Professionnelle :

La tenue sera adaptée à une mise en situation professionnelle, une réunion, un déplacement professionnel, un oral d'examen ou un entretien d'embauche. Elle est exigée au moins une fois par semaine, en cours et/ou en technique professionnelle. Les tenues vestimentaires professionnelles seront conformes aux métiers préparés. Dans les ateliers, pour des raisons de sécurité, la tenue professionnelle (équipement fourni par la Région) est obligatoire. En cas d'oubli, l'élève restera dans la classe sans participer aux activités et aura à réaliser un devoir écrit et/ou un travail pratique imposé par le professeur.

→ La Tenue d'EPS :

Pour des raisons d'hygiène corporelle, l'exercice de la pratique sportive nécessite une tenue adaptée, obligatoirement distincte de la tenue habituelle.

Cette tenue consiste en une paire de chaussures de sport adaptée à l'activité et à la salle de sport utilisée, un pantalon ou un short de sport, un tee-shirt ou un sweat-shirt.

Pour la piscine, un maillot (et non un caleçon), un bonnet de bain et une serviette sont exigés. En cas d'oubli, l'élève restera avec sa classe sans participer aux activités.

→ Déplacements en EPS :

En début de séance, le professeur d'EPS procède à l'appel, dans la cour de l'établissement : Le billet d'appel est transmis à La Vie Scolaire. Accompagnés de leur professeur, les élèves se rendent ensuite sur les installations sportives, en empruntant les trottoirs et les passages piétons ; il en est de même pour le retour au lycée.

→ Dispense de Pratique Sportive :

L'élève dispensé se présente à son professeur, dès le premier jour de la dispense, avec l'original du certificat médical, ou avec un mot du représentant légal si dispense exceptionnelle.

Si la dispense est **inférieure à 3 mois**, l'élève peut être « dispensé de pratique sportive » ; il est alors tenu d'assister au cours sans y participer. Il peut aussi être « dispensé de présence en cours d'EPS » ; il reste alors dans l'établissement.

Si la dispense est **supérieure à 3 mois**, l'élève est « dispensé de présence en cours » et peut quitter l'établissement ; une autorisation parentale écrite est alors indispensable pour les élèves mineurs.

L'infirmière du lycée ne fait pas de dispense d'EPS ou d'ATELIER.

3 - Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Les Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) font partie intégrante de la formation au CAP et au baccalauréat professionnel. Dans le cadre du règlement intérieur, leur validation est obligatoire et donne lieu à une évaluation pour le diplôme final.

Ces périodes de formation sont régies par une convention entre le Lycée, l'entreprise d'accueil, l'élève et ses représentants légaux. Cette convention doit être soumise à l'approbation pédagogique du professeur principal et des professeurs d'enseignement professionnel ; elle doit être signée par l'entreprise au moins trois semaines avant le début du stage et remise au professeur principal. Seule la signature du Chef d'Établissement valide la convention.

A défaut, l'élève ne sera pas autorisé à se rendre sur le lieu de stage. Il devra donc être présent dans l'établissement dès le 1^{er} jour de la période afin de faire le point avec le chef de travaux concerné et le professeur principal.

Les absences et retards en stage doivent impérativement et immédiatement être signalés par les représentants légaux, à l'entreprise et au lycée, plus précisément au Chef des Travaux concerné ou au CPE.

L'absence d'information ou de justification peut entraîner la rupture de la convention de stage.

Toute PFMP non effectuée dans les périodes réglementaires prévues devra être systématiquement rattrapées.

3A. Lieu de stage

Le lieu de formation en milieu professionnel peut être choisi en dehors de la zone géographique du bassin d'emploi, sous certaines conditions (voir la convention de stage). **Il est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique et à l'autorisation du chef d'établissement.**

Dans tous les cas, le lieu de stage doit être conforme au référentiel du diplôme préparé par l'élève.

3B. Assurances

L'assurance scolaire n'est pas obligatoire. Elle est cependant conseillée et est exigée dans les cas suivants :

- Sortie pédagogique
- Voyage scolaire

Une assurance particulière couvrant la responsabilité civile des élèves pour les dommages qu'ils pourraient causer au cours d'une Période de Formation en Milieu Professionnel est souscrite par le Chef d'Établissement. Elle est notée sur la convention de stage.

Les accidents qui surviennent au stagiaire sur le lieu de stage ou lors du trajet y conduisant bénéficient de la législation sur les accidents du travail. L'obligation de déclaration d'accident incombe à l'entreprise d'accueil.

4 – Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Le CDI est à la fois un lieu de travail, de découverte et d'enrichissement personnel.

Comme dans toute salle de classe, l'utilisation du téléphone portable au CDI est **INTERDITE**.

Des outils informatiques sont mis à la disposition des élèves et réservés à la production de dossiers documentaires. Le prêt d'un ouvrage impose que les élèves les restituent dans le délai prescrit.

→ Manuels scolaires :

Des manuels scolaires, acquis sur le Fonds Régional des Manuels Scolaires, sont remis aux élèves en début d'année scolaire. Chaque manuel est **identifié**. **Ce prêt de manuels est personnel et engage la responsabilité financière des élèves et des familles : en cas de non restitution ou de restitution en mauvais état, les manuels seront facturés pour leur valeur de remplacement.**

5 - Encadrement des élèves

5A. Logiciel PRONOTE

Les familles sont informées de l'évolution des résultats scolaires et comportementaux des élèves via PRONOTE : codes personnels Parents et élève remis en début d'année par le lycée.

A tout moment, au cours de l'année scolaire, les familles peuvent prendre contact avec l'équipe pédagogique de leur enfant, le CPE ou l'équipe de Direction du Lycée afin de convenir d'un RDV.

5B. Santé

En cas de problème de santé connu, les familles sont tenues d'en aviser l'Infirmière de l'établissement.

Les élèves ne peuvent se soustraire aux contrôles et examens de santé organisés à leur intention, en particulier dans le cadre de l'évaluation de leur aptitude aux ateliers professionnels, évaluation transmise ensuite à l'Inspecteur du Travail.

Les maladies contagieuses doivent être immédiatement signalées par la famille à l'infirmière.

→ Organisation des soins et des urgences :

Pendant les cours, l'accès à l'INFIRMERIE est autorisé par le professeur, en cas de nécessité absolue.

Tout médicament doit être déposé à l'infirmerie avec une ordonnance : la prise du traitement s'effectue à l'infirmerie. En cas de maladie avec traitement d'urgence, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est rédigé à la demande des parents : sa mise en place est organisée par l'infirmière et le médecin scolaire. En dehors d'un PAI, seule l'infirmière est habilitée à délivrer un médicament (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale).

En cas de problème de santé nécessitant un retour à domicile, l'infirmière ou le personnel de La Vie Scolaire prévient la famille de l'élève qui le récupère en signant le document de décharge parentale.

5C. Service Social

En cas de difficulté personnelle ou sociale, une entrevue avec l'Assistante Sociale peut avoir lieu à sa demande, à celle de l'élève, de la famille ou de tout membre de l'équipe éducative.

Cette démarche est obligatoire dans le cadre d'une demande d'aide financière liée à la scolarité de l'élève, au titre du Fonds Social Lycéen.

6 – Punitons / Sanctions

Les punitons et les sanctions disciplinaires s'appliquent aux incidents survenus au sein du Lycée, en dehors du Lycée (lors des sorties et des voyages pédagogiques), aux abords proches mais également dans le cadre des PFMP.

→ Les punitons :

- Devoir supplémentaire
- Heure(s) de retenue
- Exclusion exceptionnelle de cours

Les punitons sont prononcées par tout adulte de la communauté éducative. Elles sont des réponses immédiates à des manquements mineurs aux obligations des élèves ou à des faits d'indiscipline.

→ Les sanctions disciplinaires :

- Avertissement écrit avec inscription au dossier scolaire
- Blâme avec inscription au dossier scolaire
- La mesure de responsabilisation
- L'exclusion – inclusion temporaire de la classe, au cours de laquelle l'élève est accueilli dans l'établissement
- Exclusion temporaire de l'établissement ou de l'un de ses services annexes
- Exclusion définitive de l'établissement prononcée par le Conseil de Discipline

Les sanctions disciplinaires sont prononcées, selon le cas, par le Chef d'Établissement ou par le Conseil de Discipline. Elles concernent les atteintes aux personnes ou aux biens, ainsi que les manquements graves aux obligations des élèves, en classe ou en dehors de la classe.

Les élèves peuvent également être convoqués devant la « Commission Educative ».

Punitons et/ou sanctions peuvent s'accompagner de mesures éducatives, de prévention et d'accompagnement.

Les punitons et les sanctions sont individualisées, pour ce faire elles tiennent compte des contextes et des situations. Elles ont pour objet de faire comprendre aux élèves la gravité des actes qui leur sont reprochés. Elles relèvent d'un dialogue et d'un suivi entre le personnel responsable et l'élève et sa famille. Elles sont distinguées de l'évaluation pédagogique.

Le Proviseur
JP TOUJAS



Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Lycée de La Coudoulière et m'engage à en respecter scrupuleusement les dispositions.

L'élève, NOM _____ **Prénom** _____ **Classe** _____

Vu et pris connaissance le : _____

Signature :

Le responsable légal 1, NOM _____ **Prénom** _____

Vu et pris connaissance le : _____

Signature :

Le responsable légal 2, NOM _____ **Prénom** _____

Vu et pris connaissance le : _____

Signature :

ANNEXE 3 : Bilan vie-scolaire

BILAN VIE SCOLAIRE 2018/2019

1) PRESENTATION DU LYCEE :

Le lycée Professionnel La Coudoulière est un EPLE situé dans la commune de Six-Fours-Les Plages, à proximité du Port de La Coudoulière et du Port du Brusca.

Il accueille près de 840 élèves de la seconde BAC PROFESSIONNEL et CAP à la Terminale BAC PROFESSIONNEL et CAP (tertiaire et industriel), en passant par les CAP ESTHETIQUE et COIFFURE en 1 an POST BAC, les Mentions Complémentaires MODE et COIFFURE POSTE BAC/CAP, les FCIL NAUTISME POST BAC et le BTS Coiffure. 5 CAP sur 7 sont des CAP dits réservés. A noter que les filles sont plus nombreuses que les garçons.

Il est doté d'un internat de 96 élèves avec 24 places garçons et 72 places filles dont deux places réservées aux élèves filles relevant du champ du handicap. L'internat est bâti sur deux étages. On y accède par le bâtiment du Service de la Vie scolaire. L'affectation en internat est exclusivement réservée aux sections de COIFFURE, ESTHETIQUE, MODE, MAINTENANCE NAUTIQUE et MAINTENANCE DES VEHICULES TRANSPORT ROUTIER.

Le lycée est ouvert du lundi à 7h30 jusqu'au vendredi 16h. Les élèves internes intègrent le lycée le lundi matin et en repartent le vendredi après le dernier cours inscrit à leur emploi du temps.

Depuis 2014, le lycée accueille en son sein une ULIS afin de favoriser l'intégration des élèves relevant du champ du handicap. Mme LOURY, coordonnatrice ULIS, est nouvellement nommée au lycée depuis septembre 2018.

Le service restauration a mis en place, depuis 2016, l'utilisation de la biométrie : faciliter l'accès à la cantine, laisser le choix aux élèves de déjeuner sur place (compte cantine débité au passage de l'élève), éviter la perte de la carte d'accès. Il y a deux services chaque jour, à 12h puis à 13h. Le nombre d'élèves demi-pensionnaire est stable : satisfaction des usagers.

Le public du lycée est très hétérogène en tous points : diversités des sections, diversités des diplômes, élèves relevant du handicap, affectation choisie, affectation subie (réorientation), élèves sortants des collèges des environs (Six-Fours, La Seyne, Toulon, Bandol, Sanary/mer) mais aussi de collèges géographiquement éloignés (Solliès-Pont, La Crau, Hyères, La Garde, La Valette, St Cyr/mer, La Ciotat), voire très éloignés (élèves internes).

Il y a une réelle volonté des élèves et des familles d'intégrer le lycée La Coudoulière.

2) LE SERVICE VIE SCOLAIRE :

Les horaires du service VS sont calqués sur ceux du lycée, ouvert de 7h30 à 22h du lundi au jeudi, et le vendredi de 7h30 à 16h.

La Vie scolaire compte deux CPE, chefs de service à temps plein, et 11 AED dont 4 maîtres d'internat, soit à peu près 7 ETP. Les AED sont au nombre de 5 par journée et les MI sont deux par soir (4 soirs).

La mission principale du Service est d'assurer la « sécurité physique et morale des élèves en priorisant leur accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être ».

Les locaux du Service VS comptent un bureau principal qui accueille les élèves retardataires ou qui ont été absents, exclus de cours, en retenue, souffrants, blessés, et pour tout autre question diverse. Il est ouvert à toute personne de la communauté éducative, comprenant principalement les familles.

Les AED ont accès à 3 ordinateurs afin d'effectuer l'ensemble des tâches administratives : gestion des absences à l'aide du logiciel PRONOTE, enregistrement des exclusions de cours, des heures de retenue ou devoir supplémentaire, appels des familles...etc.

Il y a 4 combinés téléphoniques afin de répondre au mieux aux appels.

Une salle de permanence tient lieu de salle d'accueil des élèves pour leur travail personnel, les exclusions de cours et les retenues. Cette salle permet également aux élèves externes qui le souhaitent de prendre leur repas sur le temps de la pause méridienne.

3) L'INTERNAT : « Lieu de socialisation et de réussite »

- Depuis septembre 2018, mise en place de l'étude surveillée obligatoire pour tous les élèves internes. Sous la surveillance des AED, maîtres d'internat, des CPE, les élèves sont répartis dans deux salles différentes en fonction de leur étage de 19h50 à 20h50, dans les mêmes conditions de travail que dans une salle de classe.
- Projet salle TV : Décoration de la salle de TV avec la collaboration de l'association AJIR : tous les mercredis après-midi/soir, les élèves se sont appropriés ce projet afin de redonner vie à leur salle de loisirs.
- La salle du Foyer avec ordinateurs et accès à INTERNET : les internes y travaillent en soirée avant ou après l'heure d'études, ainsi que le mercredi après-midi.
- Le Bal des internes a eu lieu fin avril 2019 : Réunions de préparation, de concertation avec les élèves, sous la responsabilité des MI et des CPE.

4) Le CVL : Conseil des délégués pour la vie lycéenne

Cette année, le CVL s'est montré très actif dans **la refonte du Règlement Intérieur** du lycée, sous la direction de Mme MERELLE, CPE.

- Mi-décembre 2018 : Informations aux personnels du lycée
- Début des réunions janvier 2019, tous les 15 jours, au CDI, sur la pause méridienne
- Le but : réduire « la quantité de paragraphes redondants », simplifier, clarifier le RI afin que les élèves et leur famille se l'approprient plus aisément, pour une meilleure adhésion et une meilleure application
- Investissement réel des élèves du CVL : assiduité, recherches, mise en forme d'idées, partage, innovation
- **Les élèves méritants** : nouveauté, cette année, impulsée par M. TOUJAS, et dirigée par Mme MERELLE, pour récompenser les élèves dits méritants. Il va de soi que le "mérite" n'est pas essentiellement attribué aux résultats scolaires. Il se révèle, par exemple, à travers l'investissement de l'élève au sein de son lycée, à travers son assiduité, à travers ses efforts pour surmonter ses difficultés (familiales, sociales, médicales, scolaires...), à travers son altruisme... Mme MERELLE, Mme EL BZIOUI et M. JARRIAULT ont donc accompagné 20 élèves sur l'île des Embiez au Brusca avec découverte du bateau pour certains, visite de l'aquarium océanographique, visite historique de l'île en petit train, déjeuner pique-nique dans une crique et marche digestive autour de l'île. En fin de journée, les élèves se sont vu également offrir un goûter au CDI avec une carte cadeau chacun.

5) ABSENCES :

	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Taux annuel	14,25 %	12,16 %	11,18 %	12,68 %
Mois de Mai	29,16 %	23,06 %	25,96 %	24,63 %

Ce taux d'absentéisme peut s'expliquer par des choix d'orientations subis, des erreurs d'affectation et d'aiguillage, des difficultés liées aux transports pour des élèves sans internat, des élèves déjà décrocheurs lors de leur affectation au lycée, des élèves en grandes difficultés scolaires/psychologiques/médicales. Il est à noter que les élèves de Terminales peuvent se révéler d'autant plus absentéistes qu'ils atteignent leur majorité et qu'ils s'essoufflent : les parents également s'essoufflent et il devient alors très difficile de les raccrocher. L'augmentation des consommations illicites et addictives accentuent le mal-être de l'adolescent et inhibe toute forme de volonté et de motivation : la banalisation, par les adolescents et leur famille, de l'usage du cannabis est dommageable pour les élèves.

Même si la baisse du taux est significative depuis 2015 du fait d'un travail constant et persistant avec les élèves et leur famille ; en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de la communauté éducative dans et hors du lycée (MLDS, CMP, Entreprises...), Le service de La Vie scolaire doit encore améliorer le suivi des absences.

Il est important de souligner que nous n'avons que très peu travaillé avec l'assistante sociale du lycée cette année en raison de ses nombreuses absences. Ce travail collaboratif essentiel au sein de la communauté éducative a manqué sur de nombreuses situations d'élèves absentéistes et/ou en situation d'urgence. La collaboration avec l'INFIRMIERE n'est plus à prouver : travail de chaque jour.

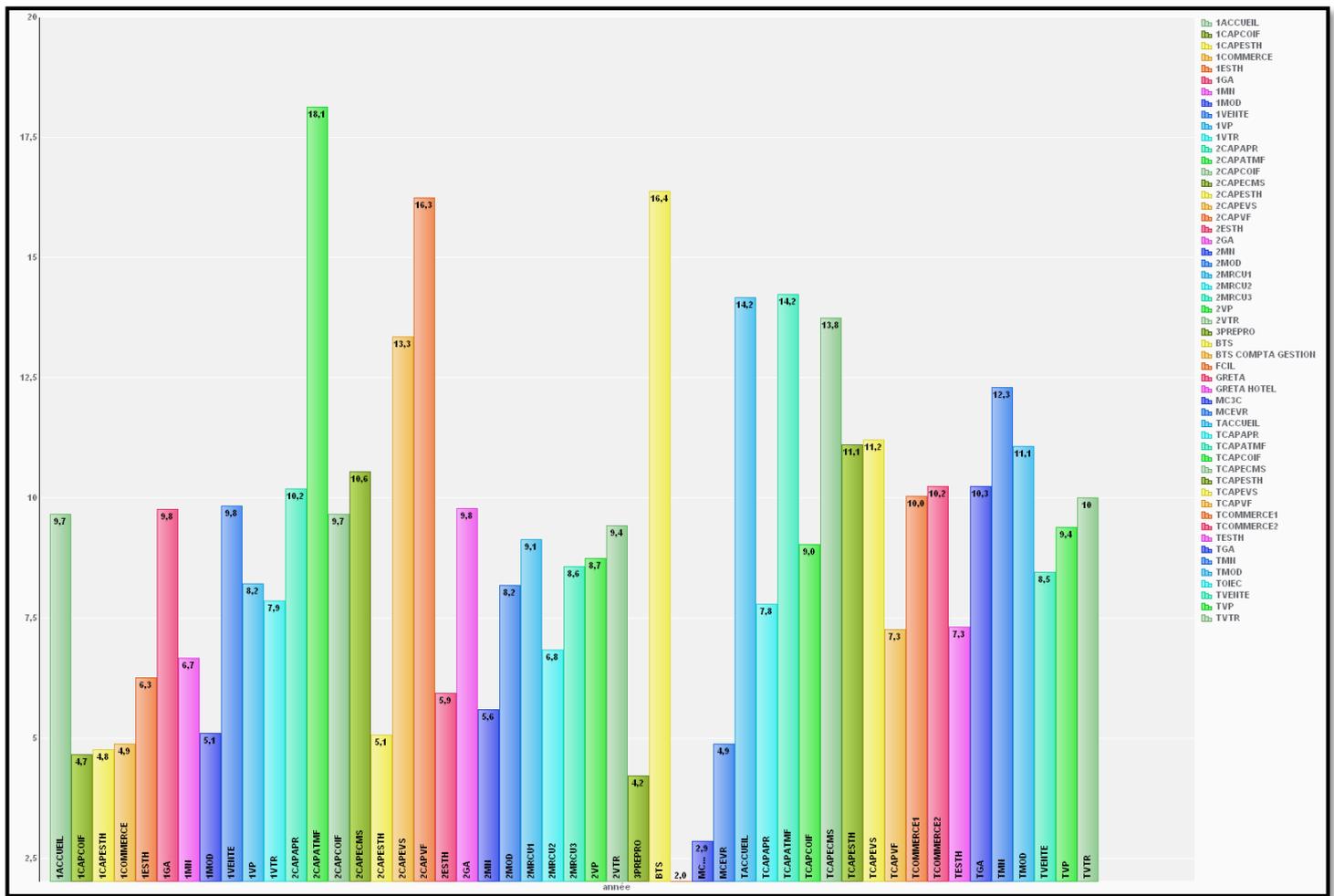
Ainsi, nous devons songer à remettre en place régulièrement « la cellule de veille santé et sociale » (CVSS) afin d'inciter nos collaborateurs directs (AS, INF, PSY EN, MEDECIN) à y assister. La présence de chacun des services est primordial pour le suivi individuel de l'Elève.

→ **Lutte contre le décrochage** : le GLDS (Groupe de Lutte contre Le Décrochage Scolaire), crée en septembre 2018, présidé par M. PRINCIPIANO, s'est réuni une fois par mois. Il est composé essentiellement du Proviseur-Adjoint et des deux CPE. Peuvent s'y associer l'AS et/ou l'INF et/ou PSY EN selon les situations individuelles des élèves.

- Constat des absences + collaboration avec la famille + partenaires extérieurs + entretiens + remotivation + réorientation

→ **Les Outils partagés** :

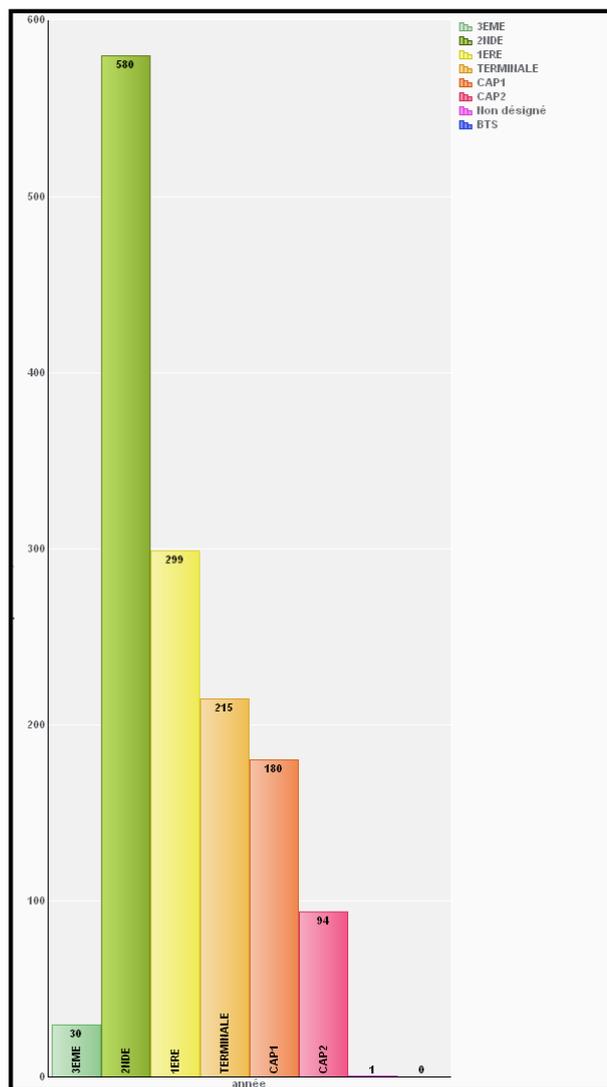
- **Cohortes** : chaque élève qui quitte le lycée est mentionné dans ce dossier (nom-prénom-classe-date de naissance) et son suivi est notifié. Y ont accès les CPE et le Proviseur-Adjoint.
- **GLDS** : également un outil partagé qui nous permet d'y notifier les élèves en cours de décrochage ou déjà décrocheurs. Y ont accès les CPE et le Proviseur-Adjoint.



Tx d'absence par classes 2018-2019

6) Punitons

	Punitons 2015/2016	Punitons 2016/2017	Punitons 2017/2018	Punitons 2018/2019
Exclusions de cours	903	1014	773	635
Retenues	805	834	704	700
Devoirs supplémentaires	26	79	42	38
TIG	15	12	18	46



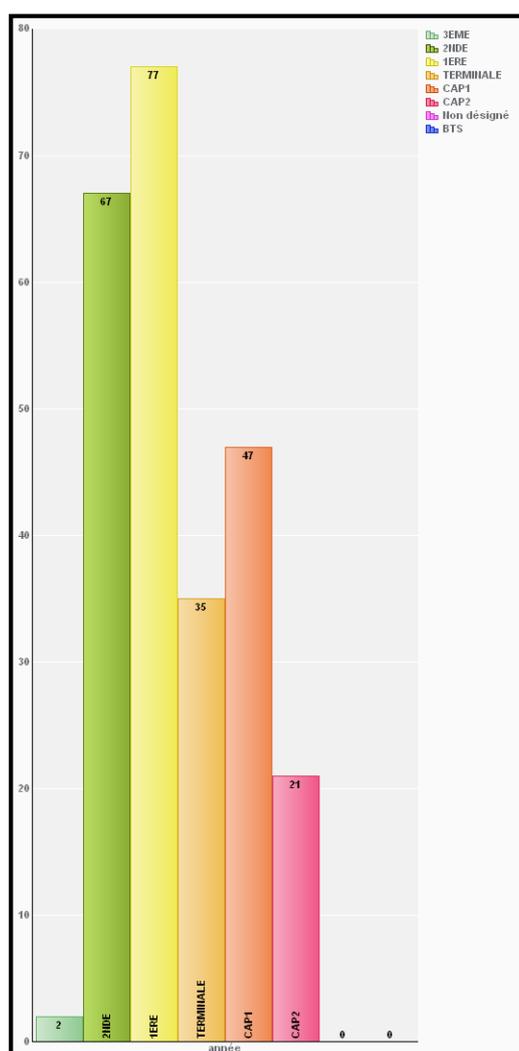
Punitons par niveaux 2018-2019

A nouveau cette année, nous constatons **une baisse des exclusions de cours** : elles sont de plus en plus « exceptionnelles ». Les motifs des exclusions de cours sont recevables, à la fois par les élèves et leur famille, entendus et compris.

Nous constatons également **une augmentation du TIG** (Travail d'Intérêt Général) : une mesure alternative à la retenue, mise en responsabilité de l'élève avec accord de la famille au préalable. Il est à noter que pour la mise en place des TIG, nous avons l'aide et le soutien des enseignants des ateliers (VP, VTR et MN), ainsi que de M. DURAN.

7) Sanctions

	Sanctions 2015/2016	Sanctions 2016/2017	Sanctions 2017/2018	Sanctions 2018/2019
Avertissements écrits	68	97	76	86
Blâmes	3	7	10	7
Exclusions temporaires INTERNAT	8	21	12	4
Exclusions temporaires LYCEE	92	128	250	250
Exclusions-Inclusions	57	53	119	124
Mesures Conservatoires	0	5	4	10



Exclusions temporaires de l'établissement par niveaux 2018-2019

Nous constatons une stabilité des sanctions : exclusions temporaires et exclusions-inclusions. Lors des inclusions, l'élève est gardé au sein du lycée pendant une à plusieurs journées suite à un manquement au RI. Pour la plupart des situations d'élèves, les enseignants respectifs de la classe nous ont transmis le travail nécessaire. Globalement, une seule journée en inclusion empêche toute récurrence.

Ce sont les élèves **des classes de secondes** qui posent le plus de manquements au RI. Les élèves de 1ères et de Terminales « grandissent », gagnent pour la plupart en maturité. Nous avons gagné leur confiance : ils ont compris les règles du lycée et ils y adhèrent.

Sur les **375 exclusions temporaires** (125 excl. Temp. + 250 excl-incl.), **1/3** est concerné par le motif « **utilisation du téléphone portable en classe** ».

8) Mesure alternative à la sanction : La Commission Educative, dernière instance avant la mise en place du Conseil de Discipline. 4 élèves sur 13 ont été convoqués par le conseil de discipline.

Année 2017/2018	Année 2018/2019
13	11

9) Conseils de Discipline :

Année 2017/2018	Année 2018/2019
5	14

Essor fulgurant des Conseils de discipline : recrudescence de vols en PFMP.

Sur les 14 élèves passés devant le Conseil de discipline, 9 ont été exclus définitivement du lycée.

CONCLUSION :

Points Forts Vie Scolaire :

- Collaboration avec le personnel enseignant
- Collaboration avec les parents et les élèves
- Collaboration avec l'ensemble des services du lycée
- Investissement et professionnalisme des AED
- Surveillance active des bâtiments et des mouvements des élèves pendant les heures de cours
- Animation socio-éducative : Délégués de classe, CVL, Projets éducatifs, Citoyenneté, Mérite
- Présence des CPE sur toute la semaine
- La lutte contre le décrochage

Points à *encore* améliorer :

- Responsabilisation des enseignants : faire en sorte qu'ils contactent les familles dès lors qu'ils constatent un manquement dans leur classe (téléphone, mail, carnet, PRONOTE) ; l'heure de retenue demandée doit impérativement être accompagnée du travail ; un élève ne doit pas sortir seul de la classe
- L'utilisation du téléphone portable en classe
- La place des familles au Lycée : gagner davantage leur confiance en l'Ecole
- Les familles prennent RDV pour rencontrer le CPE, sauf urgence
- La surveillance des heures de retenue



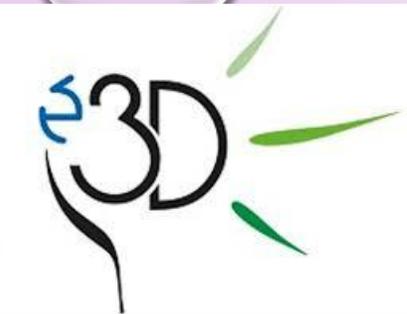
académie
Nice
Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



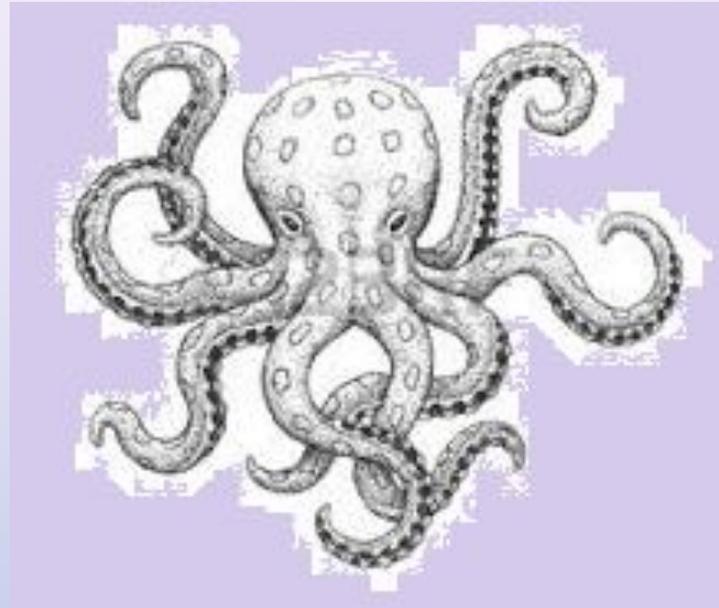
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 25/06/2019 - N° de séance : 6

ANNEXE 4 : Labellisation E3D



PROTÉGEONS CE QUE L'ON A APPRIS À AIMER



Projet de labellisation E3D - Lycée professionnel La Coudoulière



PROTÉGEONS CE QUE L'ON A APPRIS À AIMER



Depuis 2017, l'établissement s'inscrit dans la dynamique de labellisation E3D avec la mise en place d'un comité E3D et l'intégration de la démarche E3D dans les instances de l'établissement : CVL, CA, conseils pédagogiques et CESC.



OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves pour donner du sens à l'action afin qu'ils adhèrent et participent aux gestes éco-citoyens de manière active et non pas de manière passive.
- Mettre en place une démarche globale de développement durable dans notre établissement afin d'aboutir à un comportement éco-responsable de l'ensemble des acteurs du lycée.
- Faire acquérir aux élèves des compétences et des connaissances au travers d'un projet pluridisciplinaire en lien l'E3D.

Une synergie au service du développement durable :

- Les élèves qui acquièrent des connaissances et des compétences et qui les transmettent aux autres élèves lors de diverses manifestations.
- Des professeurs de diverses disciplines qui encadrent les projets E3D et intègrent l'E3D dans leur programme.
- Une équipe de direction qui soutient la mise en place des projets E3D
- Les instances du lycée qui travaillent dans une même dynamique : le CESC, le CVL, le CA...
- Les divers services de personnels (administration, intendance, agent...) qui participent au projet et adaptent leurs comportements aux postures du développement durable.
- Les familles, impliquées dans le projet à travers leurs enfants.
- Les partenaires locaux et la presse.

CHRONOLOGIE

Début de la réflexion E3D
Mise en place des ambassadeurs par discipline et synthèse des actions et projets :

- Conseil pédagogique E3D
- Réunion de concertation

Mise en place du comité E3D
Intégration de la dynamique de labellisation dans les instances :

- CESC / CA/ Conseil pédagogique
- Réflexion avec les élèves du Comité de Vie Lycéenne sur les projets à mener pour impliquer les élèves

Mise en place des projets à travers un fils conducteur : La Mer et évaluation des projets

2017

janvier 2018

année scolaire 2018-2019

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Partenaires locaux/ Partenaires nationaux

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



 **UNIVERSITÉ
DE TOULON**



calypso
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Téléthon

**LES RESTAURANTS
DU COEUR**



CIRFA

LES ARMÉES
RECRUTENT

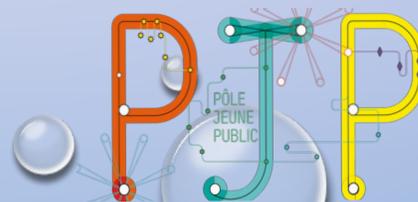


Var-matin

Adee

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Mer Nature



Un temps fort : la semaine de la Mer

Après avoir constaté que les élèves travaillent rarement sur un projet commun et collaboratif, dû à la diversité de nos formations, l'équipe pédagogique et le comité E3D ont décidé de mettre en place un projet commun. La situation géographique ainsi que les formations proposées font de la mer notre fil conducteur.

Objectifs

- Répondre aux référentiels de compétences professionnelles tout en inscrivant l'élève sujet de son apprentissage et du développement de sa réflexion citoyenne.
- Dynamiser les enseignements
- Impulser une prise de conscience de la part de tous les acteurs de l'établissement.

But

Créer une semaine autour d'animations (venues d'intervenants, Animations ludiques, défilé de mode, expositions de photographies et d'arts plastiques...) sur le thème de la mer.



Six-Fours

var-matin
Mercredi 8 mai 2019

5

Le lycée de la Coudoulière se tourne vers la mer

Panneaux d'information, intervention d'un spécialiste, ramassage de déchets : petit à petit, les élèves prennent conscience de la nécessité de respecter la mer Méditerranée

Sensibiliser les lycéens à la protection de la Méditerranée pendant toute une semaine, c'est l'ambition de plusieurs professeurs qui enseignent à la Coudoulière.

Exposés, interventions d'un spécialiste et exercices pratiques à la clé. Lundi, les élèves du CAP « vente » ont ainsi accueilli leurs camarades au centre de documentation et d'information (CDI) pour leur expliquer les risques qu'il y avait à ne pas économiser l'eau potable et l'intérêt du tri des déchets, un acte citoyen simple et primordial. Le biologiste Olivier Herlory travaille à Créocéan, lieu d'études environnementales et d'expertises pour un développement durable. Il est venu présenter, diaporama à l'appui, les espèces menacées de la Méditerranée et celles nouvellement apparues.

Il a souligné les dangers : les diverses pollutions perturbent sérieusement la flore et la faune aquatiques ; les aménagements côtiers et l'arrachage par les ancrages font craindre la disparition de la posidonie mais aussi des nacrés qui souffrent en plus de récoltes sauvages.

Des mégots devant le lycée

Le mэрou et le roquhal commun sont des espèces qui pourraient disparaître si rien n'est fait. « Pourtant, quand je plonge, je vois beaucoup de nacrés », a remarqué un élève. « Oui, mais mal-



① Esther, Jérémy et Mouna montrent les déchets ramassés avec les gardes-nature depuis leur lycée jusqu'à la pointe du Gaou. ② Samantha, Thallia et Anaïs tiennent le stand sur l'eau et tentent de sensibiliser leurs camarades à cet élément vital. ③ Faire correspondre les déchets à leur temps de dégradation : les élèves se sont pliés à l'exercice. La documentaliste les a aidés dans cette tâche. (Photos P.B.)

mortes. Pour le vérifier il te suffit de les toucher et de vérifier si elles se ferment », lui a répondu le biologiste.

Les déchets sont un vrai fléau pour l'environnement et pour l'homme.

Et pourtant, il existe des gestes simples pour les éviter : boire dans une gourde plutôt que dans une bouteille plastique, par exemple. Le ramassage est aussi un

compagné de plusieurs gardes-nature, les élèves du CAP « vente » ont récolté trois gros sacs-poubelle depuis le lycée de la Coudoulière jusqu'à la pointe du Gaou.

Ils ont ainsi remarqué que des cendriers sont indispensables devant le lycée car les mégots, qui mettent cinq ans à se dégrader, y sont très nombreux.

Semaine de la Mer : Mise en place d'animations autour d'une semaine de la mer imaginée et organisée par les élèves

Jeu de l'oie créé par les élèves de 2 MRCU à destination d'autres élèves de seconde (100 élèves)

Une classe de vente a participé au nettoyage des plages et a échangé avec les gardes nature de la municipalité de Six Fours. A partir de leur expérience, ils ont organisé des animations afin de présenter aux autres élèves leur projet. 75 élèves ont pu assister à leurs animations.

Celles-ci reposaient sur :

- un diaporama présenté aux élèves à partir des photographies de leur sortie et alimenté par un questionnaire pour interroger les élèves.
- un jeu sur les déchets et le temps que ceux-ci mettent à se disparaître. Les élèves participants devaient retrouver le temps des déchets les plus trouvés sur la plage.
- l'exploitation pédagogique de l'exposition de Yann Arthus Bertrand sur "L'eau, le développement durable", grâce à un questionnaire créé par les élèves.
- création d'une exposition et d'un quiz autour d'affiches en anglais pour sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Nettoyage des plages



PAR LES ÉLÈVES DE SECONDE CAP

Du lycée de la Coudoulière dans le cadre de la semaine de la mer avec le soutien de Philippe Guinet, conseiller municipal délégué à l'environnement, et des gardes natures. Les lycéens accompagnés par leurs professeurs ont parcouru les plages des Roches Brunes et de la Coudoulière, le parc Méditerranée pour ensuite se diriger sur la presqu'île du Gaou. L'occasion pour leurs enseignants de les sensibiliser à la préservation de notre environnement. Les déchets ramassés ont ensuite été triés et utilisés pour la confection d'une sculpture réalisée en cours d'arts appliqués qui sera présentée le 9 mai lors d'une exposition dans le hall de l'établissement.



- Mise en place d'un concours photo relayé sur les réseaux sociaux avec pour thème la Mer récompensé par une visite des Embiez et de l'institut océanographique Paul Ricard
- Exposition autour de créations plastiques à partir d'objets de récupération de la consommation quotidienne des élèves.



Sensibilisation à la beauté et la fragilité de l'environnement marin



A l'aide d'un boîtier, les lycéens ont pu interagir aux vidéos et au quiz. Les résultats étaient donnés à la fin de la séance.



Matthieu Crispi, éducateur environnement, a sensibilisé les jeunes toute la journée de mardi.

(Photos P. B.)

En lien avec la Semaine de la mer, Matthieu Crispi, éducateur environnement de l'Association pour le développement de l'éducation à l'environnement (ADEE), est venu proposer un quiz interactif aux lycéens de la Coudoulière. Il a projeté de belles images de mammifères nageant dans le sanctuaire Pélagos. C'est un bassin méditerranéen de 87 500 km² qui s'étend depuis la presqu'île de Giens. Huit espèces y sont protégées : le rorqual commun, le cachalot, le zépius, le globicéphale noir, le dauphin de Risso, le grand dauphin, le dauphin commun et le dauphin bleu et blanc. Matthieu a voulu sensibiliser les jeunes aux beautés et à la diversité de notre patrimoine marin, mais aussi à sa fragilité. Il a ainsi évoqué la disparition du phoque moine menacé par la chasse, le développement du tourisme, les algues toxiques et les virus.

Il les a informés de l'interdiction de nager avec eux, de les nourrir ou encore de les pêcher. « *Ce sont des animaux sauvages qui ne jouent pas avec des cerceaux ou des ballons* ». Il a aussi parlé des crèmes solaires aux effets dévastateurs. Chaque année, la flore et la faune marines reçoivent en héritage 4 000 à 6 000 tonnes de crème solaire. La solution est de choisir des crèmes aux filtres minéraux plutôt que chimiques et d'éviter les plages horaires où le soleil est le plus nocif.

Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau

Les mégots de cigarette sont un autre fléau. En effet, parmi les 5 000 milliards de cigarettes fumées par an, une grande partie finit à terre, puis en mer, alors qu'ils ont besoin de 12 années pour se dégrader complètement. De plus, quand on sait qu'un seul mégot

peut polluer 500 litres d'eau, des gestes écoresponsables s'imposent. Basée à Marseille, l'association Recyclop est engagée dans la gestion de ce déchet. Elle fait de la prévention, des collectes, du recyclage et distribue des cendriers de poche. À Lille, le cendrier connecté GreenMinded récompense les fumeurs qui font le geste éco-responsable.

P. B.

Que devient un mégot recyclé ?

Le papier et le tabac sont transformés en compost urbain. Les filtres sont dépollués, refondus en blocs et utilisés pour faire du mobilier de jardin, des palettes ou des plaques de construction.

- Mise en place de conférences avec des intervenants en collaboration avec l'ADEE, M Herlory Créocéan

Semaine de la Mer : Tous en mer !

Défilé pluridisciplinaire

Depuis le début de l'année, l'ensemble des équipes pédagogiques travaille sur un projet commun relié aux enjeux E3D : Le défilé sur le thème de la mer. Les élèves ont créé et confectionné des tenues et des accessoires de mode (sacs...) à partir notamment de matériel nautique recyclé (voiles, survie) utilisé par nos élèves de maintenance nautique.

Les élèves ont été maquillés et coiffés par les élèves de coiffure et d'esthétique. Ceux-ci ont été sensibilisés par des intervenants sur l'impact écologique des matières d'oeuvre (maquillage, produits de coloration, shampoing, ...) utilisées dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Les invitations ont été envoyées sous format numérique par les classes d'accueil afin de réduire l'impact environnemental.

Les élèves de CAP APR (Agent polyvalent de restauration) ont préparé le cocktail qui a suivi le défilé. Pour réaliser ce buffet, dans la dynamique de l'E3D, ils ont participé à un projet autour de l'alimentation avec l'association ADEE.

Ce défilé s'est déroulé le 7 mai, salle Malraux à Six Fours.

518 personnes, familles, professionnels, partenaires, se sont déplacées afin d'assister à cet événement.

297 élèves, toutes filières confondues, ont été mobilisés pour organiser ce défilé.

Tous les talents du lycée de la Coudoulière ont défilé à Malraux

Mardi, l'espace Malraux a accueilli, tout en son et en lumière, le défilé de mode de 110 élèves du lycée de la Coudoulière. Préparés depuis septembre, avec Nadine Féraud et Iris Ferrandi aux commandes, ce sont 247 élèves qui s'y sont totalement investis sur le thème de la mer. Les talents de chacun ont en effet été mis au service de tous. Les sections coiffure, esthétique et mode ont ainsi été secondées par la maintenance nautique. Ces derniers se sont chargés des nœuds marins utiles à la confection de sacs ou d'accessoires. Pour que ce jour J soit une réussite, la section accueil a aussi placé le public, les Agents polyvalents de restauration (APR) en formation ont préparé le buffet, tandis que les élèves ATMFC (Assistants techniques en milieu familial et collectif) ont organisé la table et fait le service. Ce défilé pluridisciplinaire a ainsi permis de réunir différents corps de métier et montrer que la coopération profite à tous. Le travail en amont, en arts appliqués, a aussi été une des clés de la réussite car tous ont pensé le projet et ont couché leurs idées sur le papier avant de passer à la réalisation.

« Fier d'être votre proviseur »

Le buste droit, le menton relevé, la démarche souvent peu assurée en raison

des talons portés, les élèves mannequins ont présenté plusieurs collections, toutes de qualité. « Je suis fier d'être votre proviseur », a exprimé Jean-Philippe Toujas. Il a félicité le travail accompli et a adressé des remerciements à tous ceux qui ont rendu ce défilé possible. Il a ainsi cité la mairie qui a prêté la salle et a mis des cars à disposition mais aussi les partenaires, dont les deux principaux (L'Oréal et Make up for ever).

Les professionnels qui s'acquittent de la taxe d'apprentissage n'ont pas non plus été oubliés. « Sans eux, de tels projets ne pourraient voir le jour et, à terme, c'est le lycée professionnel qui serait en péril ».

P. B.

Tous étaient très stressés avant d'affronter les regards de la foule.



110 élèves se sont succédé sur le podium pour présenter les différentes collections créées.



Le proviseur a félicité les élèves, les professeurs ainsi que Nadine et Iris pour tout le travail accompli.

Semaine de la Mer : Tous en mer!

Défilé pluridisciplinaire



Semaine de la Mer : Tous en mer ! Défilé pluridisciplinaire

Revalorisation d'une survie et de voiles de bateaux

La classe de CAP Métiers de la Mode, en collaboration avec la classe de Maintenance Nautique, a élaboré et réalisé des créations présentées lors du défilé de mode.



Projet Calypso en partenariat avec l'association Mer Nature et l'Université de Toulon :

Objectif → Porter à la connaissance des lycéens les problématiques de la gestion durable de la mer à travers une réflexion sur l'impact de la plaisance et des métiers de la plaisance sur le milieu marin.

Les élèves se sont concentrés sur la toxicité des peintures anti-fouling et sur les alternatives possibles. Ils espèrent mettre en place un partenariat avec l'université de Toulon où les chercheurs travaillent actuellement sur une peinture organique qui serait entièrement biodégradable. Les élèves ont présenté le produit de leur réflexion lors de la semaine de la Mer. Le travail engagé se poursuit pour l'année 2019-2020.

14 VIE AQUATIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



QUELLES ALTERNATIVES MÉCANIQUES POUR L'ANTIFOULING ?



- Des stations de **brossage à flot**
- Le **stockage à sec**



QUELLES ALTERNATIVES CHIMIQUES POUR L'ANTIFOULING ?

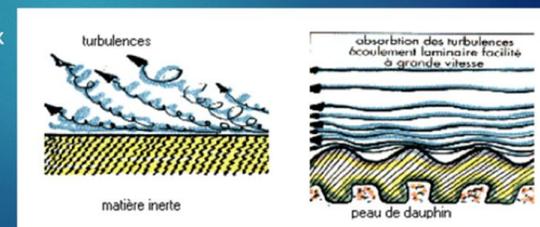


- Des **biocides « biomimétiques »**, tirés non de composés chimiques toxiques, mais des éponges ou des algues qui, elles aussi, doivent se « défendre » des « envahisseurs », mais dont les sécrétions sont **biodégradables**
- Des **films chimiquement neutres** à poser sur les coques



LE PRINCIPE DE LA PEAU DE DAUPHIN / REQUIN

- Les **films** (chimiquement neutres) de type « **peau de dauphin** » ou « **de requin** » absorbent les tourbillons, diminuant la résistance de l'eau à l'avance de la coque et donc permettant une vitesse plus élevée et, pour les bateaux à moteur, une moindre consommation de carburant



L'E3D au cœur des projets solidaires

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



- Mise en place d'une collecte de denrées alimentaires en partenariat avec Les restos du cœur. Ce projet a été porté par la classe de commerce qui a souhaité mobiliser l'ensemble des élèves et personnels en organisant une collecte dans le hall de l'établissement. Cette collecte a été dynamisée par un challenge dont l'objectif était de collecter au moins 100 kg de denrées en une semaine.

- Téléthon : mise en place d'un marché et de ventes au profit du Téléthon. Entre autre, les élèves de CAP APR ont mis en place un partenariat avec un producteur de fruits et légumes locaux. Les élèves ont réalisé des confitures vendues au profit du Téléthon avec les fruits donnés.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Six-Fours

Tous mobilisés pour le Téléthon

Dany Cayol, en charge depuis plusieurs années du programme des manifestations du Téléthon, vous attend nombreux pour exploser le record... Voici une liste d'événements

La récolte de fonds pour le Téléthon se passe parfois en interne. Ainsi depuis le début du mois de novembre, aux récréations du lycée de La Coudoulière, des élèves vendent gâteaux, boissons et décorations de Noël. Même opération vendredi pour le collège Font-de-Fillol, tandis que le collège Reynier proposera des activités sportives entre parents et collégiens. D'autres fois les manifestations sont sportives :

- démonstrations de karaté, tai chi et tempo judo, la Halle du Verger, vendredi à 20 h.
- grand spectacle de gymnastique artistique, voix et danse, Palais de La Coudoulière, vendredi à 20 h 30.
- randonnée en kayak et canoë, au Brusuc, samedi (journée).
- randonnée avec l'association VLC, samedi (journée).
- vélo avec David Arnaque et les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), samedi (après-midi).
- vélo avec le Père Noël, samedi (matin).
- course de voitures, avec l'association Slot racing 83, samedi de 9 à 17 h.
- karting 2 € reversés à chaque session, samedi et dimanche, (journée).
- foot, collecte au stade Baptiste, samedi et dimanche.
- spectacle K-dance, à Daudet,



Depuis presque un mois, les élèves du lycée de La Coudoulière se mobilisent pour le Téléthon.

dimanche à 17 h.
- baptême de plongée en piscine dimanche à 17 h.
- tournoi escrime adultes, le 8 décembre, au Verger (après-midi).
- tennis de table, Palais de La Coudoulière, le 8 décembre.
- aviron, base nautique du Brusuc, mardi 8 (journée).

Animations culturelles
- théâtre avec les Dé-k-lés sur le thème de « La croisière s'amuse », demain à Daudet, à 19 h 30.
- conte philosophique sur Darwin avec l'association Martiochka, à la Maison du patrimoine, vendredi à 18 h 30.

- concert avec Starschool, square Esclangon, samedi après-midi.
- théâtre *Les sardines grillées*, à Daudet, le 4 décembre, à 19 h 30 (réservation au 06.15.09.63.05).
- théâtre de la Godille pour enfants, à Daudet, le 12 décembre à 19 h.
- théâtre de la Godille pour

ados, à Daudet, le 13 décembre à 19 h.
- théâtre de la Godille pour adultes *Sexe et jalousie*, salle Daudet, 16 décembre à 17 h.
- tournoi de tarot, club Léo-Lagrange, vendredi dès 14 h.
- tournoi de jeux de société, avec l'association La cuvée d'automne, vendredi dès 14 h.
- tournoi de bridge, au bridge club, vendredi dès 14 h.
- loto organisé par l'amicale six-fournaise des Rapatriés le 4 décembre à 19 h 30. (Rens. au 06.61.70.68.32 ou 06.65.75.19.85. amicaleain@free.fr)

Animations en extérieur
- défilé aux lampions avec le Réveil six-fournais, demain à 17 h aux Playes et vendredi à 18 h au centre-ville.
- bourse aux jouets, parking du Verger, samedi matin.
- vente d'objets des résidences autonomie, sur le marché, samedi matin.
- vente de gâteaux, Casino, samedi, journée.
- vente de livres de la Bibliothèque pour tous, Carrefour Market et Intermarché, samedi et dimanche (matin).

P. B.



- Les coiffeurs du cœur : partenariat entre le CCAS et le Lycée.
Les personnes âgées des maisons de retraite de Six-Fours viennent se faire coiffer gratuitement par les élèves de Bac Professionnel Coiffure le jeudi après midi.

- Mardi gras au CHU. Les élèves d'esthétique ont maquillé les enfants malades à l'hôpital Saint-Musse.

-Tous ensemble pour l'espoir : spectacle caritatif organisé par les classe de MRCU (métiers relation clients et usagers) au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose"



Une coupe pour le Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, le lycée de la Coudoulière se mobilise en vendant en interne boissons, gâteaux, friandises et décorations de Noël.

Le salon de coiffure est, lui aussi, fortement mobilisé. En effet, depuis mardi, les recettes du salon clientèle sont entièrement reversées pour le Téléthon. L'opération dure encore aujourd'hui et le mardi 13 novembre. C'est l'occasion pour les élèves d'associer leur apprentissage à une implication caritative.

Si vous voulez passer entre leurs mains, il vous suffit de composer le



Les élèves, en période d'apprentissage, sont accompagnés de leurs professeurs.

(Photo P. B.)

04.94.25.31.65. pour prendre rendez-vous. Cerise sur le gâteau, les prix sont plus abordables que dans un salon.

P. B.

LE SPECTACLE POUR L'ESPOIR

21 MAI 2019

DE

18H à 20H

La Coudoulière
Lycée Professionnel - Six-Fours-les-Plages

RDV au lycée de LA COUDOULIERE

Prix minimum 2€

A.S. DANSE LA COUDOULIERE

SIN CITY

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE



Mise en place par les élèves d'accueil d'un forum « Métiers de la défense » en collaboration avec les pompiers, le CIRFA, la police nationale, ...

Travail sur l'orientation pour trouver sa place dans la société : Participation à des forums professionnels ou des rencontres avec des professionnels en lien avec les filières de l'établissement : salons nautiques, équipe de l'Oréal, équipe de Sothys.

Former les élèves à d'autres diplômes pour développer d'autres compétences : BAFA, Permis bateau, SST



Partenariat avec la SNSM (société nationale des sauveteurs en mer) de Bandol, un partenaire local :

SIX-FOURS

Ils planchent même pendant les vacances

En cette première semaine de vacances, le lycée professionnel de la Coudoulière a ouvert ses portes autour de quatre pôles d'activité. La motivation des élèves présents est ainsi de réussir le permis côtier, le permis hauturier, la formation de sauveteurs secouristes du travail (SST) ou encore de réviser pour les épreuves du baccalauréat. Tout un programme.

Tandis que les professeurs Frédéric Bertorello et Sylvain Parinaud dispensent les cours théoriques du permis côtier, c'est la société AAA French Yachting, partenaire de la formation, qui animera la pratique pour les 18 élèves inscrits.



18 élèves bénéficient de la formation du permis côtier.

calculer une dérive due au vent, interpréter une carte météorologique... « Ces deux formations s'intègrent parfaitement dans notre partenariat avec la SNSM », explique Jean-Philippe Toujas, proviseur de l'établissement.

L'école ouverte fait aussi le bonheur des apprentis SST. Au sous-sol, c'est M^{me} Pons, également professeure, qui explique les gestes de pre-

miers secours et place les élèves en situation. À l'étage, d'autres professeurs se rendent eux aussi disponibles pour aider les futurs bacheliers dans leurs révisions. Ces formations dispensées en dehors du temps scolaire sont un vrai avantage pour ces jeunes gens qui ont souvent un emploi du temps très chargé.

P. B.

Onze élèves possédant déjà le permis côtier ont voulu suivre la formation plus complète du permis hauturier.

(Photos P. B.)



Les gestes de premiers secours doivent devenir des réflexes pour espérer sauver des vies.



Des lycéens six-fournais secourent la SNSM

Neuf élèves de terminale du lycée professionnel six-fournais de La Coudoulière, qui préparent le bac professionnel Maintenance nautique, étaient toute la journée de mardi sur la zone de carénage de Bandol. Accompagnés de leurs professeurs Frédéric Bertorello et Pascal Andréini, ainsi que du proviseur et Jean-Philippe Toujas, ils se sont répartis les rôles pour entretenir la nouvelle vedette de la SNSM. Après 350 heures à la mer, la SNS 164 *Saint Elme II*, livrée en avril 2018, avait besoin d'un bon carénage.



élèves, professeurs et bénévoles de la SNSM ont travaillé main dans la main et en sont fiers. (Photos P. B.)

Gagnant-gagnant

Sous la coque, sur le pont ou encore dans la salle des machines, les blouses blanches ont été efficaces. Les lycéens ont participé au décapage des hélices et des safrans, au nettoyage de la

coque, passé la peinture antifouling, procédé au changement des anodes... « Habituellement ce sont les bénévoles qui sont de corvée, explique le président Jean-Luc Cercio. Grâce à notre partenariat avec le lycée de La Coudoulière, les

élèves sont heureux de pratiquer leurs travaux pratiques sur notre bateau plutôt qu'en atelier. Tout le monde est content. »

Partaire leurs connaissances, leur pratique tout en approchant le monde professionnel est d'un grand in-

térêt pour ces jeunes apprentis. C'est aussi très engageant pour les membres de l'équipage car ils sont à leur tour aidés, quand seuls 10 % des plaisanciers les soutiennent, soit 500 bateaux sur 5000.

P. B.



Dans la salle des machines, l'attention est la même.



En blouse blanche, les lycéens s'appliquent à rénover la vedette.

L'E3D établissement

15 VIE TERRESTRE



Depuis 2013 le lycée est intégré dans le dispositif économie d'énergie du Conseil Régional :
Travaux de régulation chauffage et changement de chaudière
Adhésion aux marchés du conseil général concernant le gaz et l'électricité

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



L'établissement s'engage également en développant le tri sélectif pour les cartons, le papier, les bouteilles, les cartouches d'encre et l'huile de friture. Un contrat direct est mis en place entre VEOLIA et le Conseil Régional pour les D3E (déchets bruns). Les déchets toxiques provenant des ateliers mécaniques, des salles de sciences, de coiffure et d'esthétique sont traités spécifiquement.

Le Lycée collabore avec les éco-organismes pour la récupération des meubles et machines.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Un partenariat avec le service environnement de la ville de six-fours a vu le jour cette année avec pour résultat la mise en place de poubelles de type conteneur jaune pour un tri papier dans l'ensemble de l'établissement (salles de classes + bureaux)

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les Ruches à la Coudoulière

En partenariat avec le Rucher école et Mme Grand, apicultrice, plusieurs ruches ont été installées sur le toit de notre établissement : Récolte prévue au mois de Mai !



L'E3D au coeur des projets citoyens

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



- Projet alimentation en partenariat avec l'ADEE avec la mise en place d'ateliers autour de :
Notre rapport à l'alimentation et le plaisir que cela nous procure
La lecture des emballages (ingrédients, logo, répartition lipidique, glucide...)
L'origine des produits et les kilomètres parcourus par les aliments consommés
La saisonnalité des fruits et légumes
La différence et l'évolution de l'alimentation à travers le monde

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



- Mise en place d'une matinée citoyenne en lien avec Amnesty International, La croix rouge, SOS Homophobie, Unicef, Les restos du cœur, l'APEA, La ligue des droits de l'homme... Rencontres et échanges entre élèves et intervenants autour de l'engagement et de la citoyenneté.

- Visite du tribunal de toulon et participation à des comparutions immédiates afin de comprendre les métiers de la justice et le déroulement d'un procès.

- Participation à l'opération "Nettoyons la nature" avec les établissements Leclerc

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Des élèves éco-citoyens au lycée de la Coudoulière



Dans le cadre des journées de l'environnement, une classe de terminale CAP « Assistant technique en milieu familial et collectif » du lycée professionnel La Coudoulière s'est rendue le 28 septembre dernier avec son professeur de bio-technologie, Marie-Adeline Pons Porte, sur la plage des Roches Brunes afin d'y collecter les déchets. Les élèves ont été très surpris de trouver sur la plage autant de détritus : mégots, coton-tiges, chaussettes, gants, plastiques... Ceux-ci ont ensuite été photographiés, triés et jetés dans les containers prévus à cet effet. Une initiative en lien avec un projet pédagogique de sensibilisation autour des déchets engagé depuis l'an dernier par les élèves et leur professeur. Après avoir visité la station d'épuration Amphitria début septembre puis récolté ces déchets, ils visiteront prochainement l'incinérateur de la Seyne.

15 VIE TERRESTRE



Six-Fours

Une journée citoyenne au LEP La Coudoulière

Une fois par an, peu avant les vacances de fin d'année, la documentaliste Alisson Carvat du lycée d'enseignement professionnel de La Coudoulière met en place des rencontres citoyennes. Avant cette période, qui connaît souvent un surplus de consommation, c'est un moyen de prendre conscience que les besoins humanitaires sont encore très importants et que devenir un citoyen actif est de la responsabilité de tous.



Le Centre de documentation et d'information du LEP de La Coudoulière a accueilli associations et élèves pour une rencontre citoyenne.

Plusieurs associations sont ainsi venues expliquer leurs démarches et leurs actions quotidiennes : APEA, Les Restos du Cœur, l'Unicef, la Ligue des Droits de l'Homme, SOS Homophobie et l'Unis-cité. En règle générale, alors que la société connaît des progrès technologiques, la progression de personnes isolées et démunies ne cesse d'augmenter tandis que les dons financiers chutent. Les bénévoles donnent alors beaucoup de leur temps et de leur énergie pour compenser ces pertes et tentent de redonner le courage et l'envie de se réinsérer socialement et éco-

nomiquement. Ils tentent aussi de défendre le droit de tous.

Une banque alimentaire constituée

Parce qu'ils ont voulu agir, des élèves en section commerce ont constitué une banque alimentaire en récupérant des boîtes de conserve qu'ils vont distribuer

dans les prochains jours. Ils en ont parlé à leurs camarades pour expliquer que de simples actions sont possibles et que la fierté ressentie est immense.

Georges, non voyant, était également présent pour expliquer que sa vie ne s'était pas arrêtée à cause de son handicap. Il a voulu montrer à tous que l'espoir, la volonté et les apprentissages rendent plus forts.

Cette journée citoyenne, proposée en différents stands que les élèves visitaient en dix minutes, a ainsi permis d'éveiller les consciences.

Ces associations, bien que nominativement différentes, œuvrent toutes pour le mieux-être, le droit des citoyens et le droit à la différence.

Si vous voulez devenir bénévole, contactez l'une d'entre elles.

P. B.



S'inscrire à l'Unis-Cité, c'est s'investir sur des missions de 6 à 9 mois très enrichissantes.



Les anecdotes de Georges sur ses multiples voyages impressionnent toujours les élèves. (Photos P. B.)

En mai, le comité a évalué les différents projets. Cette année a été très riche et l'impulsion donnée a permis de développer le travail interdisciplinaire et les partenariats.

Tous les projets seront reconduits. Ils ont permis de développer une culture commune autour des problématiques du développement durable. Cette démarche a permis de consolider de nombreux partenariats avec des acteurs locaux divers au sein de notre territoire. Des initiatives ont été prises par les élèves, entre autre, dans le cadre du CVL qui doivent être poursuivies.

Nous remercions tous les partenaires cités ainsi que les élèves, les équipes pédagogiques et les membres du personnel qui se sont mobilisés et qui donnent du sens à notre travail.

Le comité de pilotage :

Amandine Ciravegna, Assistante de direction

Alisson Carvat, Enseignante-documentaliste

Laetitia Ouchérif, Enseignante d'économie-gestion-vente

Régis Biancotto, Enseignant de sciences

Coquet Paul et Guillemain Laura, élèves de Maintenance Nautique et d'Esthétique

Jean-Philippe Toujas, Proviseur

François Principiano, Proviseur-Adjoint